

DEC211419INSB

Décision portant modification du dispositif partenarial de l'unité mixte de recherche n°5546 intitulée « Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales (LRSV) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201526DGDS du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5546 intitulée « Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales (LRSV) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À l'article 1 de la décision DEC201526DGDS du 18 décembre 2020 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche n°5546 intitulée « Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales (LRSV) » sont modifiées comme suit :

la ligne suivante :

« Tutelles principales : CNRS, UNIV TOULOUSE PAUL SABATIER »


est remplacée par :

« Tutelles principales : CNRS, UNIV TOULOUSE PAUL SABATIER, INP TOULOUSE »

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/04/2021


Le Président-directeur général
Antoine Petit